



2ÈME RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL ZONALE

5 octobre 2017

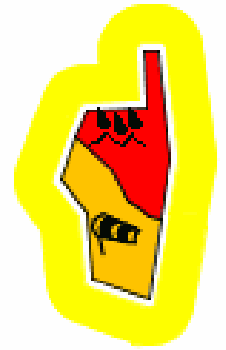
ENSOSP à Aix-en-Provence



**La gestion de l'alerte rouge
« inondations »
en Haute-Corse
24 novembre 2016**



● L'évènement : la première alerte rouge en Corse







Un événement de nature exceptionnelle par son ampleur et par ses effets : sur les 236 communes que compte le département, plus de 100 ont été impactées par des précipitations importantes et ont obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Des maximales de pluie de 50 cm, en moins de 12 heures soit l'équivalent de deux mois de précipitation.

Des vents de plus de 100 km/h et une houle de 3 à 4 mètres empêchant l'écoulement des eaux.

Alerte rouge 24 novembre 2016 – Cumul de phénomènes météorologiques

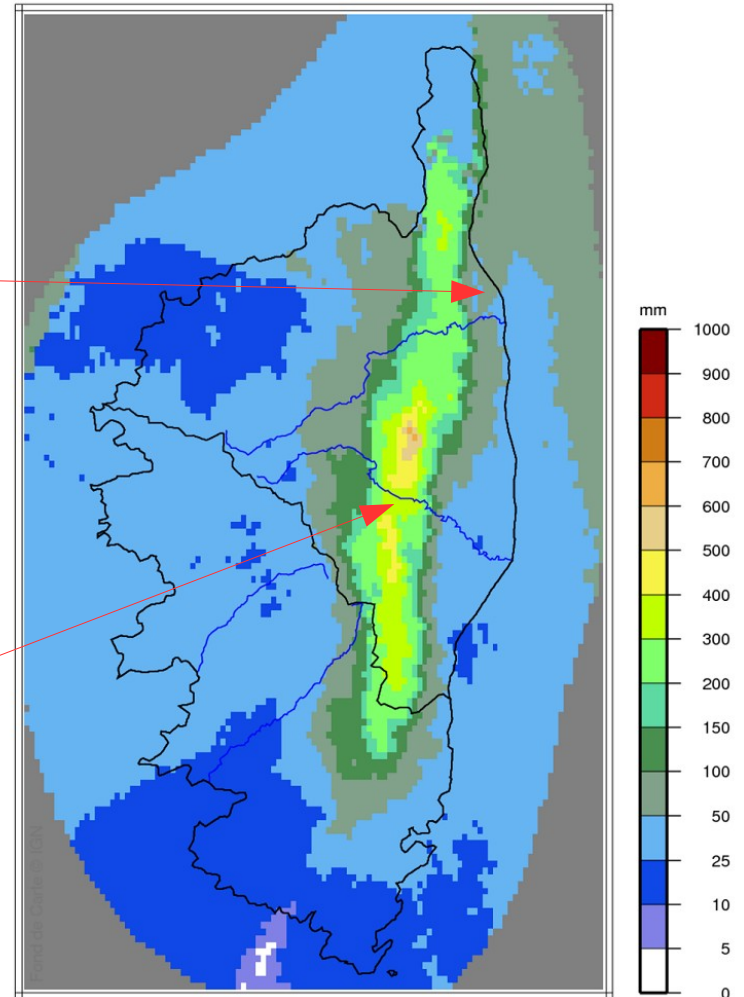
		23/11		24/11				25/11	
		16h		11h30	16h	24h	06h	10h	
2B	Vent violent 								
	Pluie-inondation 								
	Orages 								
	Vagues-submer. 								



Le jeudi 24 novembre, les pluies se sont concentrées sous une ligne stationnaire (environ 6 heures en matinée) qui s'est étirée sur une ligne Fiumorbo – Morosaglia – Borgo - Cap Corse, avec une montée importante et rapide des cours d'eau.

Ces cumuls ont atteint souvent 200 mm à 250 mm, localement 300 mm à 350 mm et même plus sous la ligne stationnaire suscitée.

Les cumuls des lames radar en 24 heures du 23/11 19h00 au 24/11 montrent un maximum entre 600 et 700 mm sur le haut bassin versant du Tavignano.



Alerte rouge 24 novembre 2016 – La gestion de crise

Mercredi 23/11 – 20h45 : mise en pré-alerte des services et des communes – information de la population via tous les médias et réseaux sociaux

-> établissement par le SDIS2B d'un dispositif prévisionnel avec pré-positionnement des sauveteurs en eaux vives

Jeudi 24/11 – 09h25

: activation du COD

-> confinement des publics scolaires

-> coordination de nombreuses opérations de secours et de génie civil : *18 sauvetages dont 8 hélicoptérés – plus de 300 mises en sécurité – 195 interventions urgentes – 6 lotissements touchés*

-> fermeture des axes routiers

Jeudi 24/11 – 11h00

: activation de la CIP (1 108 appels traités de 11h à 23h)

Jeudi 24/11 – 16h00

: fin du confinement des publics scolaires et réouverture progressive des axes routiers

Vendredi 25/11 – 00h07

: désactivation du COD



Alerte rouge 24 novembre 2016 – Les dommages

- La crise n'a fait aucune victime
- Des situations d'urgence pour des particuliers inondés
- Une activité économique gravement impactée
- Des exploitations agricoles dévastées
- Des ouvrages et des réseaux gravement endommagés



Alerte rouge 24 novembre 2016 – Le suivi des conséquences

Création d'une commission *ad hoc* de suivi dès le 28 novembre 2016, présidée par le Préfet et composée de quatre groupes de travail :

- **GT 1 – Dommages causés aux particuliers**
 - Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
 - Fonds de secours d'extrême urgence
- **GT 2 – Dommages causés aux équipements publics**
 - Mobilisation du programme 122
 - Fléchage de la DETR
 - Usage éventuel du PEI et du FNADT
- **GT 3 – Dommages causés aux entreprises**
 - Appui de la CCI et bienveillance de la DDFiP et de l'URSSAF
 - Dispositifs d'activité partielle
 - Éventuelle mobilisation du FISAC
- **GT 4 – Dommages causés aux exploitations agricoles**
 - Procédure calamités agricoles



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



Christophe PIZZI

Directeur de Cabinet du Préfet

Préfecture de la Haute-Corse

christophe.pizzi@haute-corse.gouv.fr